tentes, de bourdonnets, ou de tampons, l'on n'en doit attendre que la perte du membre, il ne faut point aussi les dilater par aucunes incisions. comme j'ay autre fois travaillé l'espace de six années entieres et consecutives, à la charité, sous le tres illustre Monsieur Marechal qui en étoit chirurgien en chef, Je me souviens qu'en l'an 1693. le cocher de mr l'évêque d'Etre, appellé la valeur fût apporté dans cet hopital, il avoit les deux os de la jambe gauche cassez avec playe, l'extremité inferieure du tibia sortoit de la playe, et passoit sur l'autre, de La longueur de trois travers de doigts, le tres celebre Monsieur Marechal fit faire les extentions Et contre extentions par des personnes fortes, et il reduisit le tout, il ne fit aucune incision, et la playe ne fût pansée qu'avec un simple plumaceau que je fis et que je trempé par son ordre, dans l'esprit de vin, cette playe fût à la verité pansée tous les jours une fois, elle gueri parfaitement en peu de temps, et cette jambe étoit aussi droite et aussi longue que la saine, de sorte qu'au bout de 50. jours, le cocher s'en retourna chez son évêque, sans bâton et sans boiter le moindrement. L'on doit donc bannir de toutes sortes de playes, et en quelques parties du corps qu'elles puissent estre, depuis la tête jusqu'aux pieds, les tentes, les dilatans, les setons, et les tamponages, parce qu'ils sont tous tres opposez et entierement nuisibles à la reünion des playes tant simples qu'aux plus compliquées, leur sejour occasionne toujours les epanchements, les abondantes suppurations, les sinus et les fistules. il faut toujours reünir le plus promptement qu'il sera possible les playes apres en avoir tiré les corps etrangers s'il y en a, et ne point faire comme quantité d'ignorans et fripons chirurgiens qui font les pansements de leurs playes avec des tentes et des bourdonnets tres dures qu'ils fourent avec force, au lieu de r'aprocher les levres des playes pour les reünir. ces mêmes chirurgiens, Lorsqu'ils traitent des playes dont l'entrée ne leur permet pas d'y pouvoir introduire des bourdonnets, ils la dilatent pour les remplir de ces bourdonnets et en mettre autant dehors que dedans, et moy au contraire je les dilate pour en eviter l'usage, car leur application aussi bien que celle des tentes, outre la douleur qu'elle cause ~~et~~ aux blessez, occasionne des desordres et des accidents terribles et produit des effets tres pernicieux parceque ce sont des corps etrangers que la nature ne peut souffrir quelques petits et mols qu'ils soient. voila tout le bien et le mal que j'ay à dire des dilatans et des tentes, et la justice que je me sens obligé de leur rendre, laissant à part les manchots, les jambes de bois, et les morts, ~~pr~~ provenües de leurs usages.

Poncenard

Maître chirurgien demeurant à Muressange, baillage de beaune En bourgogne.

Je seray à Messieurs de l'académie Leur serviteur toute ma vie.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

carton 2
n°. 4

n°. 4
receu le 3. nov. 1733

Dans la réponse que J'envoyé l'an dernier 1732. Sur la quéstion proposée. parlant
de ce jeune homme que J'ay guéri d'un grand abscés qu'il avoit au foye, J'ay dis que dans
les pansemens que je luy fis ie n'y mis point de tentes ny de bourdonnéts, que J'ay quitté depuis
longtemps l'usage de ces instrumens de fatalité: cela est tres vray car depuis 36. ans que ie
suis établi il y en a 25. que j'ay abandonné en toutes sortes de playes, les tentes et tous autres di
latans, ne m'en servant comme ie l'ay déja marqué dans mes raisons touchant la quéstion qui
fut proposée l'année derniére, que pour empêcher la reünion des incisions fraiches, pour contenir
et apuyér les astringens, pour arrêter les hémorrhagies, et quand il est nécéssaire de tenir les chairs
dilatées pour faire à des os découverts ou cariez les opérations qu'ils demandent. J'ajoute aujour
d'huy sur le fait de la quéstion proposée en cétte présente année 1733. que les tentes et autres dilatans
sont encore convenables quand l'on doute ou que l'on sçait qu'il est resté quelque corps étranger
dans les playes d'ou la nature tâche de les chasser par leur orifice, Mais ces dilatans ne doivent
point être faits de charpie, il faut luy substituér l'éponge préparée, ou la moëlle de sureau,
ou bien la racine de gentiane. L'on les met seulement entre les bords de la playe lesquels ils dila
tent assez pour donnér un libre passage à ce qui doit sortir, Je préfére néanmoins toûjours les in
cisions, et ie ne me sers de ces dilatans qu'aux polterons qui tremblent à la veuë des ciseaux et bis
tourys. Enfin on se sert encore de tentes lorsqu'on ne veut pas pérméttre au sang ou au pus de sortir
tout à coup comme dans les empyêmes. pour moy, toutes les fois que j'ay eû cétte opération à faire
soit aux playes ou l'ouvérture étoit haute, et la poitrine pleine de sang, soit pour des amas et abs
cez formez dans le thorax en suite des pleurésies et péripneumonies, j'ay toûjours vuidé tout d'un
coup tout le sang ou pus dont la poitrine étoit remplie et le diaphragme surchargé, sans que l'air
ait causé de coagulation, de suffocation, ny de syncope, et ces pérsonnes là ont été en peu de temps
si parfaitement guéries qu'elles sont encore extantes et se portent bien. ce que j'observe aprés mon
opération faite, c'est de me servir de tente le premier jour, cétte prevoyance est nécéssaire, parce
que la pleüre pourroit se reünir étant fraichement incisée, et on seroit contraint de retour
nér à l'opération le jour d'aprés. voila selon moy, tous les différents cas ou l'on peut tirér des
avantages de l'usage des tentes et autres dilatans, Mais les inconvéniens, désordres et acci
dents qui arrivent de leurs abus, sont si pérnicieux et en si grands nombres que ie ne pourrois les
tous exposer en un volume, ainsi pour abregér ie diray que les playes d'instrument tranchant
doivent être d'abord reünies, par conséquent les tentes et autres dilatans y sont extrémement nuisi
bles. aux playes contuses ou l'on fourre des tentes ou des bourdonnets, Loin de guérir, il y survi
ent encore de nouvelles contusions, l'inflammation, la fievre, la douleur et quantité d'autres
accidens s'y joignent, et par cétte mauvaise et abominable manoeuvre le bléssé court grand ris
que. les playes ou il y a des corps étrangers à faire sortir, si l'on se sert de tentes ou de bourdonnets, ils
les retiendront et les forceront à changér de place ou à se cantonnér plûtôt que de sortir. aux
playes profondes, les tentes et autres dilatans y attirent une multitude d'accidents insurmontables
surtout lorsqu'ils s'y pérdent ou cachent. aux playes de poitrine soit par armes tranchantes ou
à feu, les tentes empêchent la reünion, renouvéllent l'hémorrhagie, et en dilatant la pleüre,
y excitent l'inflammation, si ces tentes sont un peu longues et qu'elles touchent les poûmons,
elles les meurtrissent, font supurér leur membrane, endommagent leur substance, elles aug
mentent toujours la solution de continuité, elles causent par leurs irritations des fluxions, et
d'horribles suppurations qui se términent en fistules incurables, elles conduisent, outre cela, les bles
sez à la toux, à l'asthme, et enfin à la phthisie. les playes des reins, des veines émulgentes, des
uretéres, de la vessie, ausquelles on se sert de tentes, on ne doit en attendre que des fistules incurables.
les playes des articles ou l'on introduit ces diaboliques instrumens, sont d'une tres longue, tres diffi
cile, et tres périlleuse cure, car il survient ordinairement une altération des tendons, des nérfs, et
de toute la partie avec une foiblésse qui dure autant que la vie. les playes des extrémitez ausquel
les l'on mét ces maudites tentes, leurs nérfs tombent dans une entiére dissolution accompagnée de
l'impuissance des membres, sans parlér des convulsions et autres accidents insurmontables et
souvent mortéls. aux playes d'armes à feu, l'usage des tentes et autres dilatans y est tres pérni
cieux, ils s'opposent au passage des matiéres, les retiennent dans les playes, renouvéllent l'hémo
rrhagie aprés la chûte de l'escharre, meurtrissent les nouvelles chairs rengendrées sur les orifi
ces des vaisseaux bléssez, ils s'opposent aussi à la séparation de l'escharre, à la résolution des parties
contuses, à la décharge et au dégagement de tout ce qui y est interréssé. aux playes ou les os sont
simplement découverts sans estre alterez ny cariez, il faut les deffendre des attaques de l'air, et en
procurér la reünion le plûtôt qu'il sera possible, car si on les bourre de tentes ou de bourdonnéts,
l'exfoliation sera absolument inévitable. aux fractures avec playes, si on les rempli de —